



**Mairie d'Aureville
Le Village
31 320 AUREVILLE**

Téléphone: 05 61 76 30 29
Fax: 05 61 76 41 36
EMail: mairie.aureville@wanadoo.fr

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal d'AUREVILLE

Lundi 27 février 2012

Table des matières

Sujets avec débats

- ADHESION AU SYNDICAT DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (S.S.T.O.M)
- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2011
- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011
- AUTORISATION D'ENGAGER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
- FINANCEMENT DU SERVICE A LA PERSONNE

Sujets sans débat

Vie communale

- Commission urbanisation/voirie/travaux/finances locales

- Déclaration d'Utilité Publique

- STEP Lacroix-Falgarde

- Diagnostic accessibilité des bâtiments

- Commission finances

- Commission Ecoles/Petite Enfance/Jeunes/Sport/Associations

- Ecole – Petite enfance

- Commission « Jeunes »

- BASC

- Associations

- Action sociale

Vie intercommunale

- SICOVAL

- Conseil de communauté du 6 février 2012

- Commissions

- Solidarité cohésion sociale

- Déchets

- SIVURS

- SDEHG

- SIVOS

- Questions diverses

- Infos diverses

Réunion du Conseil Municipal du 27 février 2012 CM 2012-03

Ouverture de séance : 20 heures 30.

Présents :

Mesdames :

1. CALLES Colette
2. TORRENT Marie Jo
3. MANENT Corinne
4. GROENEN Karine
5. GUTH Dominique
6. CLASTRES Emmanuelle

Messieurs :

7. ESPIC Xavier
8. CAMUS Gabriel
9. RIOCROS Jean-Pierre
10. SALEIL Georges
11. GIROT Ronan
12. TARROUX Francis

Absent excusé :

Monsieur :

MOUMIN Jean-Marc
COMETTI Edwige

Approbation du compte rendu du 31 janvier 2012.

Sujets avec débats :

- **Adhésion au Syndicat de Traitement des Ordures Ménagères de Drémil Lafage (SSTOM) – désignation des délégués**
- **Vote du Compte Administratif 2011 et approbation du Compte de Gestion 2011.**

Sujets sans débat :

- **Compte rendu des activités communales**
- **Compte rendu des activités intercommunales**

Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal du 27 février 2012 à 20h30.

Membres en exercice : 14 / Présents : 12 / Pouvoir : 0 / Votants : 12.

Madame CALLES Colette a été désignée secrétaire de séance.

Sujets avec débats

ADHESION AU SYNDICAT DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (S.S.T.O.M)

03/2012 - 41/01

Monsieur le Maire, informe les membres du Conseil Municipal que les évolutions récentes de la réforme des Collectivités Territoriales et l'élaboration du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale ont entraîné la modification des statuts du SIVOS et du SSTOM qui est devenu un syndicat mixte.

Ces évolutions et les préconisations du futur Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, entraînent le retrait des communes et rendent nécessaire la refonte du SSTOM afin que les 40 communes restent responsables et solidaires dans la gestion de la réhabilitation de la décharge de Drémil-Lafage, conformément à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Il convient donc que ces communes puissent continuer à être membres du SSTOM appelé désormais Syndicat mixte pour la réhabilitation de l'ancienne décharge de Drémil-Lafage.

Par délibération du 6 juillet 2011, le Comité syndical du SSTOM de Drémil-Lafage a initié la modification de ses statuts avec la transformation en syndicat mixte appelé désormais Syndicat mixte pour la réhabilitation de l'ancienne décharge de Drémil-Lafage (et ultérieurement en syndicat de communes), la représentation des membres et la répartition des contributions puis avec l'adhésion directe au SSTOM des Communes. Le SIVOS actuellement membre du SSTOM de Drémil-Lafage s'est prononcé favorablement sur les modifications statutaires et l'adhésion directe au SSTOM des communes. La commune d'Aureville doit se prononcer sur son adhésion.

En conséquence, Monsieur le Maire, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adhésion au SSTOM de Drémil-Lafage appelé désormais Syndicat mixte pour la réhabilitation de l'ancienne décharge de Drémil-Lafage.

Entendu l'exposé de le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime :

- **accepte l'adhésion de la commune d'Aureville** au SSTOM de Drémil-Lafage appelé désormais Syndicat mixte pour la réhabilitation de l'ancienne décharge de Drémil-Lafage

- **demande à Monsieur le Préfet d'arrêter l'extension du périmètre du SSTOM de Drémil-Lafage** à la commune d'Aureville.

- **autorise Monsieur le Maire** à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

- **désigne :**

Georges SALEIL comme délégué titulaire au Syndicat de Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères (SSTOM)

Dominique GUTH comme déléguée suppléante au Syndicat de Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères (SSTOM)

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2011

03/2012- 42/02

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2011. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

03/2012- 43/03

Sous la présidence de Madame MANENT Corinne, adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2011 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	316 216.41 €
Recettes	351 182.99 €
Excédent de clôture :	34 966.58 €

Investissement

Dépenses	85 422.37 €
Recettes	96 385.76 €

Restes à réaliser : 4 900 €

Besoin de financement : 0.00 €

Hors de la présence de Monsieur Xavier ESPIC, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2011.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**AUTORISATION D'ENGAGER DES DEPENSES
D'INVESTISSEMENT**

03/2012- 44/04

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les dispositions de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par l'ordonnance N°2009-1400 du 17 novembre 2009, article 3), ses 3^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} alinéas : "En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus."

M. le Maire propose de prévoir la somme de 3 873.48 € TTC, afin de régler les dépenses d'investissement pour la participation au Pool Routier.

Le Conseil Municipal délibère et décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour la participation au Pool Routier 2009/2010, avant le vote du BP. 2012, pour un montant de 3 873.48 € TTC.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

FINANCEMENT DU SERVICE A LA PERSONNE

Le financement du service à la personne, compétence prise par la Sicoval sera assuré par le biais d'une fiscalité additionnelle prélevée sur la taxe sur le Foncier Bâti à un taux de 8,41 %. Afin, de ne pas faire supporter cette charge supplémentaire aux ménages du territoire, un système de solidarité

entre les communes du Sicoval sera mis en place. Ainsi l'augmentation de fiscalité du Sicoval sur les ménages sera compensée intégralement par la diminution des taux communaux des taxes d'habitation et des taxes sur le foncier non bâti.

Sujets sans débat

VIE COMMUNALE

Commission urbanisation/voirie/travaux/finances locales

Déclaration d'Utilité Publique

Monsieur le Maire informe son Conseil municipal que suite à une rencontre avec les services de la Préfecture, il est nécessaire d'étoffer notre dossier de déclaration d'utilité publique pour l'acquisition du hangar.

Madame CALLES propose de contacter un avocat ou un bureau d'étude pour nous assister dans l'élaboration du dossier.

STEP Lacroix-Falgarde

Le projet sur le site de Barthas a été validé par la commission le 14 février 2012, il devrait être définitivement adopté par le Conseil de Communauté du 5 mars 2012.

Diagnostic accessibilité des bâtiments

Concernant le diagnostic réalisé par le Sicoval relatif à l'accessibilité des bâtiments de 4ème et 5ème catégorie, et pour établir un calendrier de mise aux normes sur plusieurs budgets, Monsieur le Maire a proposé de constituer un groupe de travail qui se chargera de définir les priorités et les possibilités d'échelonnement des travaux en fonction du budget.

Monsieur TARROUX Francis intègre le groupe de travail déjà composé de Messieurs CAMUS, SALEIL et ESPIC. Une première réunion se déroulera le mardi 13 mars à 18h30.

Commission finances

Une réunion de la commission pour préparer le Budget Primitif 2012 se déroulera le lundi 12 mars à 18h30.

Commission Ecoles/Petite Enfance/Jeunes/Sport/Associations

Ecole – Petite enfance

SIEMCA

La fermeture de poste a été transformée en « blocage ». Les effectifs finaux décideront du poste à la rentrée.

RPI

La 3ème classe est définitivement fermée à la rentrée 2012.

Les délégués étudient un aménagement des horaires de classe du RPI pour permettre à Clermont le Fort d'utiliser la navette actuelle pour organiser un transport au collège du Vernet.

CIAS

Les dossiers en cours :

- Plusieurs demandes d'implantation des crèches privées arrivent au CIAS
- Point sur le développement du RAM (Réseau des Assistantes Maternelles)
- Harmonisation des critères pour les admissions aux crèches

Commission « Jeunes »

- Le 1^{er} avril 2012 : organisation d'une journée de sensibilisation sur l'alimentation.
- Journée « caisses à savon » le jeudi 19 avril 2012.

BASC

Les activités en extérieur vont repartir.

Associations

Campestral

Les animations proposées par PASTEL (prestataire de service) ont été définies par le comité de pilotage. En attente du devis.

Plusieurs demandes d'aide ont été envoyées à nos différents partenaires (entreprise et artisans). La prochaine réunion se déroulera le 20 mars 2012.

Fanette

L'Assemblée Générale de Fanette se déroulera le samedi 17 mars, à Aureville à 10h.

Action sociale

La prochaine réunion du CCAS et de la commission Action Sociale est reportée au jeudi 8 mars 2012 à 20h30.

Une action pour les seniors est prévue le 27 mars 2012, à Lacroix-Falgarde.

Vie intercommunale

SICOVAL

Conseil de communauté du 6 février 2012

- Adoption du site de Barthas à Lacroix-Falgarde pour la création de la STEP Intercommunale.
- Validation du financement du service à la personne
- Débat d'orientation budgétaire 2012.

Commissions

Solidarité cohésion sociale

Observatoire social : Analyse des besoins sociaux par tranche d'âge..

Révision du CISPD

Culture- sport – loisirs

Réunion avec l'Association ARTO le 15 mars 2012.

Plan piscine

Déchets

Relance d'un marché sur 5 ans pour la collecte des Ordures Ménagères. Les communes de Clermont le Fort, d'Aureville et de Rebigue pourraient passer en collecte porte à porte pour le tri sélectif.

SIVURS

Après consultation du personnel de l'école d'Aureville, l'expérience du grammage différent pour les enfants des classes de maternelle a été mise en place. Elle se poursuivra jusqu'à la fin de l'année scolaire.

SDEHG

Assemblée générale le 12 mars 2012, à Diagora Labège.

SIVOS

Monsieur DERUE a démissionné du SIVOS.

QUESTIONS DIVERSES

Infos diverses

- Recensement de la population : 780 habitants
- Assemblée Générale de l'ATD (Agence Technique Départementale) le 2 mars 2012 à Rieux-Volvestre
- Assemblée Générale du Crédit Agricole : le 22 mars 2012, à Castanet Tolosan
- Réunion publique pour la révision du Plan de Déplacement Urbain de la Grande Agglomération Toulousaine (TISSEO) les 7 et 19 mars 2012.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h30

La prochaine réunion du Conseil Municipal se déroulera le **LUNDI 26 MARS 2012**, à 20h30